



N°181 – DÉCEMBRE 2021

Le mot du curé : le rapport de la CIASE

Cet article entend faire une présentation du rapport de la Ciase et en tirer quelques leçons. Il n'engage que son auteur : il n'est donc pas parole d'Évangile !

Introduction

LE 5 OCTOBRE DERNIER, le rapport de la Ciase (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) a été remis à l'Église Catholique de notre pays. Ce sont les évêques de France ainsi que les supérieurs des religieux qui avaient demandé cette étude afin de faire la lumière sur les abus commis sur des mineurs au sein des institutions catholiques.

La Ciase a été dirigée par son président, Jean-Marc Sauvé, qui a choisi les 21 membres de la commission : personnes reconnues pour leurs compétences (de toutes opinions et confessions) : juristes, psychiatres, théologiens, canonistes, ... Ils ne sont pas donc pas tous catholiques : on ne pourra pas accuser la commission de connivence. Les membres de la Ciase ont travaillé bénévolement durant près de 3 ans. Cependant, les organismes sollicités (comme l'Inserm) ont mené des enquêtes qui, elles, ne sont pas gratuites. Coût estimé du rapport : 2,6 millions d'euros.

1) L'ampleur du phénomène :

L'objectif fixé était de faire la lumière sur les abus sur mineurs dans la période de 1950 à 2020. Pour faire l'évaluation des victimes ainsi que des prédateurs, 3 grands moyens ont été utilisés :

→ Un appel à témoignages (du 3 juin 2019 au 31 octobre 2020) :

Environ 6400 contacts pris (environ 3600 contacts téléphone, 2500 courriels et 360 courriers); à l'occasion de ces contacts, 1628 questionnaires anonymes ont été remplis.

→ Une enquête en population générale (du 25 novembre 2020 au 28 janvier 2021)

Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 28 000 personnes (selon la méthode des quotas).

→ Une recherche archivistique et socio-historique :

6 sources différentes : archives des diocèses et des instituts religieux, archives publiques, enquêtes sur l'évolution de la formation des prêtres, etc. *Remarque* : l'Église de France a fait preuve de transparence en ouvrant très largement ces archives. Cela n'est pas

toujours facile car des enquêtes sont en cours et demandent une certaine discrétion. Les clercs ont droit à la présomption d'innocence !

L'enquête en population générale a cherché à évaluer le nombre de victimes selon les périodes (abus commis par des prêtres, religieux et religieuses) :

1950-1970 : phase culminante : 121 000 victimes

1970-1990 : reflux du phénomène : 48 000 victimes.

1990-2020 : 47 000 victimes (évaluation sur 30 ans à la différence des deux périodes précédentes). On peut se demander ce qui a dicté ce choix de périodes de 20 ou 30 ans. On arrive à un total de 216 000 victimes sur 70 ans. Si on ajoute les laïcs qui ont sévi comme prédateurs, on atteint le chiffre de 330 000 victimes.

Le rapport de la Ciase évalue aussi le nombre de prédateurs, en indiquant que c'est une estimation difficile. Sur la période de 70 ans, il indique comme chiffres : entre 2900 et 3200 prêtres et religieux seraient concernés par ces affaires scandaleuses. On en déduit un nombre élevé de victimes par agresseurs : 70 en moyenne ! Cela peut s'expliquer par le fait que des prêtres ont

PAROISSE SAINT ANDRÉ

Eglise: 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice

Presbytère: 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON
01 43 68 04 18
06 71 05 77 13
abbepichon@free.fr

Abbé Vincent PINILLA
01 43 68 04 18
06 58 60 50 12
avpinilla@laposte.net

Abbé Maximin CÈS
01 43 68 04 18
06 85 47 50 66
maximin_ces@hotmail.com

Secrétariat
01 43 68 04 18
paroisse.standre94@free.fr

sévi durant parfois 40 ans et ont été déplacés de lieu en lieu.

Les victimes sont essentiellement des garçons (80 %), pré-adolescents (11-13 ans). Cela fait penser aux crimes du Père Preynat à Lyon avec de jeunes scouts.

Remarque : On a comparé les abus commis au sein de l'Église avec ceux commis dans d'autres institutions. Il me semble que ces comparaisons ne pourront être pertinentes tant qu'on n'aura pas réalisé une enquête similaire sur ces institutions. Le rapport laisse aussi dans l'ombre le type d'agression : crime ou délit ? Enfin, M. Sauvé a indiqué qu'il fallait prendre les chiffres publiés à plus ou moins 60 000, ce qui manifeste une marge d'erreur importante. Les chiffres peuvent donc être discutés ainsi que les méthodes utilisées : il n'en reste pas moins que le nombre de victimes restera considérable...

2) Comment expliquer de tels abus dans l'Église ?

On peut donner quelques pistes :

- Dans la période 1950-90, il y a eu des défaillances graves de diocèses, de communautés religieuses : on a voulu se protéger du scandale en instaurant le silence. Des agresseurs n'ont pas été sanctionnés comme il le fallait et ils ont pu continuer leurs méfaits. Le témoignage qu'une femme a donné il y a quelques semaines à la cathédrale de Créteil le montre bien. Elle a été agressée par un jeune prêtre au début des années 70, alors qu'elle était adolescente. On a porté plainte auprès du vicaire général. Rien ne s'est fait ! On n'allait pas déplacer un jeune prêtre qui était si apprécié par les jeunes ! Dans le dossier du prêtre, aux archives du diocèse, on n'en a trouvé aucune trace alors que plusieurs lettres avaient été écrites pour dénoncer ces agissements, qui n'étaient pas des faits isolés.

- L'Église vit dans le monde, même si elle n'est pas du monde. La dégradation des mœurs dans les années 50-60 aura une influence sur l'Église¹. Dans les colonnes de *Libération* dans les années 70, une tribune est signée par nombre

d'intellectuels faisant l'apologie de la pédophilie ! On accuse l'Église de ses dérives : elles sont réelles mais il serait nécessaire de faire le ménage dans la société civile !

- Après le Concile Vatican II, il y a toute une période d'euphorie dans le clergé. On a cru que le concile avait tout changé, qu'on pouvait faire toutes les expériences, en particulier en matière de liturgie. C'est ce que le Pape Benoît XVI a dénoncé comme le faux esprit du Concile. Cet état d'esprit a eu des répercussions sur la formation des prêtres. Dans certains séminaires, l'enseignement de la théologie morale a été marqué par le relativisme².



3) Quelle réforme pour l'Église ?

On le voit, ces abus inadmissibles ont pu voir le jour et perdurer au moins pour deux causes : l'impunité dont plusieurs 'abuseurs' ont hélas pu bénéficier ; un certain climat de déliquescence morale.

En juin 2021, le pape François a ainsi réformé le Code de droit canonique en matière de sanctions pénales dans l'Église, achevant le travail de révision lancé par Benoît XVI en 2007. Dans le même volet juridique, les évêques ont décidé la création d'un tribunal pénal canonique au niveau national pour juger ces affaires.

Mais il faut aussi s'attaquer aux racines de la crise. Un journaliste a posé cette question à Mère Teresa : « que faut-il changer dans l'Église ? » Sa réponse : « Vous et moi ».

C'est par la pratique des vertus humaines qu'on pourra se réformer et réformer l'Église à sa modeste mesure. C'est ce que le Pape St Jean-Paul II a

rappelé il y a quelques années aux prêtres de Lituanie. Il les a encouragés à cultiver ces vertus humaines : « loyauté, ardeur au travail, ordre, esprit de service, sens de la justice... voilà quelques traits de 'l'homme nouveau' ».

Parmi ces vertus humaines, il y a celle de la prudence. Elle fait partie des vertus cardinales. Et, comme l'a relaté dernièrement le Père Abbé du Barroux, il faut prendre des précautions simples : « garder de justes distances, prendre des mesures de protection contre internet, ne pas se retrouver seul avec un jeune, ni dans une pièce, ni dans une voiture ; espacer les rencontres ; éviter toute idolâtrie de la personne : c'est mettre en danger un prêtre que de le porter aux nues. » Si on avait pu mettre en pratique ces quelques règles, bien des abus auraient pu être évités³.

On pourrait aussi parler de la maîtrise de soi. Il est vrai que ce n'est pas une vertu à la mode ! La société nous pousse à satisfaire tous nos désirs. Il y a quelque chose de contradictoire : on encourage une recherche effrénée du plaisir (à travers la publicité) et en même temps, on condamne ceux qui passent à l'acte !

Ces prêtres et ces laïcs, qui ont commis de telles agressions sur des mineurs, ne maîtrisaient pas leurs pulsions. Ils se sont laissé aller à un relâchement qui les a conduits à des fautes de plus en plus graves. Il y a tout un travail sur soi-même. C'est par une résistance à de petites envies qu'on arrive à résister à de fortes tentations. La pénitence, certaines privations sont des moyens excellents pour fortifier sa volonté.

Le recours à Dieu est aussi nécessaire dans les tentations : il s'agit de recevoir régulièrement les sacrements si on veut progresser dans la pratique des vertus humaines. Ces prêtres qui ont commis de tels actes n'ont pas dû beaucoup se confesser...

Abbé R. Pichon

¹ Il ne s'agit pas ici de se disculper en rejetant la responsabilité sur d'autres. Mais comme la commission a cherché les causes en particulier dans la doctrine catholique en elle-même ou ce qui l'accompagne (voir par exemple certaines 'préconisations' que la commission émet), il est bon de rappeler le contexte historique de ces abus.

² Lire par exemple le texte du pape émérite Benoît XVI sur les abus sexuels, daté d'avril 2019.

³ En ce sens, le diocèse de Créteil travaille actuellement à une charte des bonnes pratiques pour toutes les activités concernant les jeunes dans l'Église. Lorsque le cadre est bien défini – par exemple les précautions énoncées par le Père Abbé du Barroux – on écarte les situations ambiguës, tout en évitant de mettre en place un climat délétère de suspicion systématique.

Rencontre entre Mgr Blanchet et la communauté au sujet de «Traditionis custodes»

Le 13 novembre, Mgr Blanchet nous fit l'honneur de sa visite pour échanger sur le motu proprio « Traditionis custodes » du Pape François. Une soixantaine de paroissiens de la 'forme extraordinaire' ont participé à cette rencontre. Mgr Blanchet a pris le temps de nous écouter et de ré-

pondre à nos questions. Il a aussi confirmé les prêtres de la Fraternité St Thomas Becket dans leur mission de célébrer la messe avec le missel de 1962, moyennant quelques légers aménagements.

Abbé R. Pichon

CITATION DU MOIS

« Préparer la crèche, c'est célébrer la proximité de Dieu ; c'est redécouvrir que Dieu est réel, concret, qu'il est amour humble, descendu vers nous »

Pape François

« Pause blague »



Perle supposée

Lors d'une séance d'histoire sainte, le catéchiste raconta aux enfants ce qui arriva à Absalom, fils du roi David, qui s'était révolté contre son père ; comment il fut surpris et tué par les soldats de celui-ci parce que sa longue chevelure s'était prise dans les branches d'un arbre.

- Que devons retenir comme leçon de cette histoire ?
- Qu'il faut « toujours aller souvent » chez le coiffeur !

PROCHAINE RETRAITE POUR ADULTES

Prêchée par des prêtres de la Fraternité
S. Thomas Becket
dans la région de Blois

Du **dimanche 26 décembre 2021** à 16h00
Au **vendredi 31 décembre 2021** à 16h00

Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse



**Inscrivez dès maintenant
vos enfants
aux retraites de février !**

Nouvelle formule

8-10 ans : à Saint-Maurice
Du lundi 21 au mercredi 23 février
Chaque jour de 9h à 18h environ
(sans hébergement)

11-13 ans : à Onzain (41)
du samedi 19 février à 17h
au mardi 22 février à 16h

Adolescents : à Onzain (41)
du mardi 22 février à 17h
au vendredi 25 février à 16h

*N.B.1 : Il n'y a qu'une seule « session »
par tranche d'âge*

*N.B.2 : les enfants qui préparent leur confirmation ou
leur profession de foi sont tenus de s'inscrire
à une retraite de leur âge.*

N.B.3 : inscription sur le site <https://fstbecket.fr>



*Dimanche 19
décembre*



**Répétition de la chorale pour
préparer Noël.
Après la messe, repas tiré du sac puis
répétition.
Toutes les bonnes volontés seront
les bienvenues.**

CALENDRIER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Date	Fête	Messes à:	N.B.:
Dim. 5	2^{ème} dimanche de l'Avent	11h00	
Lun. 6	St Nicolas, évêque et confesseur	-	- Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Mar. 7	St Ambroise, évêque, confesseur et docteur	19h00	
Mer. 8	Immaculée Conception	19h30	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - messe chantée
Jeu. 9	De la férie	-	
Ven. 10	De la férie	19h00	
Sam. 11	St Damase Ier, pape et confesseur	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Confessions à l'église de 15h30 à 16h30 (abbé CES)
Dim. 12	3^{ème} dimanche de l'Avent	11h00 16h00 unités scouts	- Sortie de meute louvettes et louveteaux
Lun. 13	Ste Lucie, vierge et martyre	-	- Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Mar. 14	De la férie	-	
Mer. 15	Mercredi des Quatre Temps de l'Avent	-	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00
Jeu. 16	St Eusèbe, évêque et martyr	19h00	
Ven. 17	Vendredi des Quatre Temps de l'Avent	19h00	
Sam. 18	Samedi des Quatre Temps de l'Avent	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Confessions aux Sts Anges Gardiens de 11h00 à 12h00 (abbé PINILLA). - Confessions à l'église de 15h30 à 16h30 (abbé PINILLA). - BA de Noël
Dim. 19	4^{ème} dimanche de l'Avent	11h00	- Répétition de la chorale pour préparer Noël. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Après la messe, repas tiré du sac puis répétition.
Lun. 20	De la férie	-	
Mar. 21	St Thomas, apôtre	19h00	
Mer. 22	De la férie	19h00	- Pas de catéchismes pendant les vacances scolaires.
Jeu. 23	De la férie	19h00	
Ven. 24	Vigile de Noël	Veillée à 23h30 Messe à minuit	- Confessions aux Sts Anges Gardiens de 11h00 à 12h00 (abbé CES). - Confessions à l'église de 15h00 à 17h00 (abbés PICHON et CES).
Sam. 25	NATIVITÉ DE N.S.J.C	11h00	- Pas de catéchismes pendant les vacances scolaires. - Pas de confessions.
Dim. 26	Dimanche dans l'octave de la Nativité	11h00	
Lun. 27	St Jean apôtre et évangéliste	-	- Pas de répétition de la chorale
Mar. 28	Sts Innocents, martyrs	-	
Mer. 29	Saint Thomas de Cantorbéry Évêque et martyr	19h00	- Pas de catéchismes pendant les vacances scolaires.
Jeu. 30	Dans l'Octave de Noël	19h00	
Ven. 31	Dans l'Octave de Noël	-	
Sam. 1 ^{er}	Octave de la Nativité	-	- Messe Paul VI grégorienne à 11h. - Pas de catéchismes pendant les vacances scolaires. - Confessions à l'église de 15h30 à 16h30 (abbé CES)
Dim. 2	Fête du Saint Nom de Jésus	11h00	

Weekend de patrouilles guides et scouts

Messe tridentine à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, paroisse N.D. du Rosaire, Place des Marronniers
Chaque **dimanche à 9h** ; hors périodes de vacances scolaires: en semaine mercredi à 9h15 et vendredi à 19h, le 1^{er} samedi du mois à 8h30.

Tout le bulletin se trouve sur le site : www.eglisestandredre.fr